



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

Du 2 au 8 décembre, votez et faites voter CGT ! Voter CGT, c'est voter contre les 1607 heures !

Novembre 2022,

Depuis la loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019, les 1607 heures sont devenues un plancher annuel obligatoire, alors qu'elles étaient jusqu'à présent un plafond. **Cela a signifié la suppression de tous les accords passés avec un temps de travail inférieur à 1607 heures.**

Sur Perpignan, une 6ème semaine de Congés Annuels (CA) avaient été octroyée avant 1983 et donc considérée comme un avantage acquis. Quand il y a eu la négociation sur le passage aux 35 heures en 2001, cette semaine supplémentaire s'est retrouvée justifiée en partie par les jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

La majorité municipale s'est cachée derrière le rappel à l'ordre du préfet pour continuer cette attaque supplémentaire contre le personnel. Extrême droite et droite se sont empressées dans une belle unanimité de la voter au Conseil municipal du 24 mars 2022.

Les représentants de l'exécutif municipal affirment qu'au final cela revient au même. $30 + 7 = 25 + 12$. Dans l'absolu oui, mais dans la vie réelle, ce n'est pas la même chose.

Les 30 jours de congés annuels ne sont pas perdus en cas de congés maladie.

Mais ce n'est pas le cas des jours de RTT. En effet, l'acquisition de jours de RTT est liée à l'accomplissement effectif de durées de travail hebdomadaires supérieures à 35 heures (hors heures supplémentaires). Donc beaucoup de collègues vont perdre des jours de congés, il suffit qu'ils soient malades...



A la CGT des territoriaux de Perpignan, nous sommes évidemment résolument contre toute perte de congés nous revendiquons la baisse du temps de travail pour aller vers les 32h !

Cette baisse du temps de travail permettrait de :

- lutter efficacement contre la pénibilité
- améliorer les services publics et de répondre aux besoins des usagers, notamment les plus fragilisés, en recrutant des fonctionnaires
- faire baisser le chômage (les 35h avaient augmenté l'emploi de +7,2% en 4 ans)

#jevotecgt
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan
Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN
Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com
Facebook CGT Mairie Perpignan
Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67